



La FSU avec les AESH

Pour les salaires, contre la précarité, les AESH mobilisé·es le 3 octobre !



Une impression de déjà vu...

Alors que le ministère a été alerté à maintes reprises, il continue de s'entêter en refusant les mesures d'urgence qui permettraient de sortir les AESH de la précarité et de leur garantir un meilleur avenir professionnel.

La question du statut a été balayée d'un revers de la main, celle de la reconnaissance des heures de travail actuelles comme un temps complet aussi. C'est le mépris comme unique horizon.

Dans un contexte de forte inflation, l'augmentation de 10% sur la fiche de paye de septembre est insuffisante. Tout comme la grille de rémunération, et plus particulièrement les indices des premiers échelons qui sont maintenus au quasi minimum de la Fonction publique.

Les temps incomplets imposés maintiennent les AESH - majoritairement des femmes - dans des conditions de vie indignes, sous le seuil de pauvreté.

On est encore bien loin de la garantie d'une véritable reconnaissance professionnelle !

C'est pourquoi la FSU, avec les organisations syndicales CGT éduc'action, FO, SNALC, SNCL et SUD Education, appelle à une journée de mobilisation et de grève le mardi 3 octobre.

Augmenter les salaires, une urgence !

Les indices de la grille de salaires des AESH sont maintenus à un niveau beaucoup trop bas. Le bas de grille va probablement être rattrapé d'ici la fin de l'année si l'indice minimum de traitement dans la Fonction publique est relevé.

La création d'une indemnité de fonctions à la place d'une revalorisation conséquente du salaire indiciaire n'est pas acceptable.

La FSU exige une hausse de salaire immédiate. Le montant de l'indemnité REP/REP+ doit être le même pour toutes et tous, quel que soit le métier exercé.

Créer un statut, une reconnaissance !

Neuf ans après la création des AESH, les agent-es qui accompagnent les élèves en situation de handicap dans les écoles et les établissements scolaires sont toujours en attente de reconnaissance professionnelle.

Temps incomplets imposés, droits bafoués, absence de formation, emploi précaire... ce sont majoritairement des femmes qui subissent cette maltraitance institutionnelle.

La FSU exige la création d'un corps de catégorie B pour les AESH et la garantie de pouvoir travailler à temps complet.

Les horaires des rendez-vous :

En finir avec les PIAL, une évidence !

Les PIAL ont entraîné de fortes dégradations pour les AESH comme pour les élèves : affectation dans plusieurs établissements, grand nombre d'élèves à accompagner, flexibilité des emplois du temps, accompagnements mutualisés...

Les AESH sont nombreux-ses à jeter l'éponge car ils et elles sont soumis-es à de nombreuses pressions dans le cadre de leur métier.

La FSU exige l'abandon des PIAL et une amélioration immédiate des conditions de travail des AESH.

Haro sur les ARE, on n'en veut pas !

L'une des mesures de la dernière conférence nationale du handicap porte sur le rapprochement des cadres d'emploi des AESH et des AED. Cela signifierait le retour à la polyvalence, au détriment des missions des un-es et des autres.

Ce n'est pas ce dont le service public d'éducation a besoin : il faut au contraire renforcer la spécificité des AESH et créer un véritable métier d'accompagnant-e.

La FSU exige l'abandon de ce projet : les AESH doivent être conforté-es dans leurs missions actuelles.

**Pour toutes ces raisons,
la FSU appelle les AESH
à participer massivement
à la journée de mobilisation
et de grève du 3 octobre.**